

LETTRE OUVERTE A TOUS LES JOURNALISTES

Depuis le 27 octobre 2021, date à laquelle la CIIVISE (commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants) a rendu son premier rapport, l'aliénation parentale fait l'objet d'une campagne de presse brutale et très bien organisée, qui nie l'existence de ce phénomène et l'associe de façon infamante et erronée au crime de l'inceste.

La CIIVISE préconise d'ailleurs d'inscrire dans la loi l'interdiction de faire référence à l'aliénation parentale qui serait, selon elle, une arme contre les mères pour discréditer leurs paroles quand elles dénoncent des pères abuseurs.

[CLIQUEZ ICI POUR TELECHARGER LA LETTRE OUVERTE D'ACALPA AUX MEDIAS.](#)

Nous vous invitons surtout à lire et à diffuser le plus largement possible deux excellents articles publiés par le magazine MARIANE sur la **[Parole de l'enfant](#)** (Dr. Paul Bensussan et Me Delphine Provence) et le **[Principe de précaution](#)** (Emilien Hertement et Me Yves Tolédano) qui remettent bien chaque chose à sa place.

N'ayant jamais été consultés par aucun média depuis la mise en place de la CIIVISE, nous avons donc mandaté un avocat pour demander un droit de réponse à La Croix, France-Culture, Slate et Huffingtonpost. A ce jour, Slate a refusé de publier notre droit de réponse. Silence des autres médias.

[Article de France-Culture](#)

[Réponse ACALPA à France-Culture](#)

[Article de La Croix](#)

[Réponse ACALPA à La Croix](#)

[Article de Slate](#)

[Réponse ACALPA à Slate](#)

[Refus de publication par Slate](#)

[Article du Huffingtonpost](#)

[Réponse au Huffingtonpost](#)